

**L'OPERATION « MO KIRI » POUR LIBERER
ALINDAO**



MINUSCA ACTION

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA MINUSCA | #74 | DU 01 AU 29 FÉVRIER 2020



**OMAR HILAËLE REAFFIRME
LE SOUTIEN DE L'ONU POUR
LE RESPECT DU CALENDRIER
ELECTORAL**



MINUSCA



UN_CAR



UNMINUSCA



UNMINUSCA



UN_MINUSCA



MINUSCA.UNMISSIONS.ORG



Fille - père - farine - feu	10
facile - fort - ficelle - garage	20
gardien - garçon - gomme	30
girafe - gorge - pagne - congne	40
feuille - travail - nymphe	50
	60
	70
	80
	90
	100
	110
	200
	300
	45

La Radio Guira 93.3 FM, Les ondes de la paix



Guira FM diffuse quotidiennement des informations
et des émissions sur divers sujets d'actualité
en Français et en Sango.



SOMMAIRE

- 4 OMAR HILAË REAFFIRME LE SOUTIEN DE L'ONU POUR LE RESPECT DU CALENDRIER ÉLECTORAL**
- 5 ARRIVÉE DES PREMIERS CONSEILLERS ÉLECTORAUX**
- 6 L'ACCORD DE PAIX A UN AN**
- 9 L'OPÉRATION « MO KIRI » POUR LIBÉRER ALINDAO**
- 10 LEADERS COMMUNAUTAIRES DE BIRAO : RELEVER LE DÉFI DU RETOUR À LA STABILITÉ**
- 11 OBO AU RYTHME DE LA PAIX**
- 12 PREMIER FORUM SUR LA TRANSHUMANCE DEPUIS 5 ANS**
- 13 IL Y A 4 ANS... LE PACTE DE NON-AGRESSION ENTRE PK5 ET BOEING**
- 14 FORMER POUR MIEUX APPREHENDER LES CAS DE VIOLENCES SEXUELLES EN CENTRAFRIQUE**
- 17 RENFORCER LES CAPACITÉS DES FEMMES VULNÉRABLES DE BRIA**
- 18 UN PARTENARIAT MÉDIAS-MINUSCA POUR UNE INFORMATION DE QUALITÉ EN RCA**
- 19 DÉCLARATION À LA PRESSE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE 27 février 2020**
- 22 IMPLIQUER LES AUTORITÉS LOCALES DANS LA PROTECTION DES ENFANTS**
- 23 DES CASQUES BLEUS NEPALAIS HONORÉS POUR LEURS EFFORTS EN FAVEUR DE LA STABILITÉ EN RCA**



DIRECTEUR DE PUBLICATION
Charles Antoine Bambara

RÉDACTRICE EN CHEF
Uwolowulakana Ikavi-Gbetanou

EQUIPE RÉDACTIONNELLE
Abou Mouhilou Seidou, Deubalbet Wewaye, Ghislaine Atta

PHOTOGRAPHIE
Herve Serefo, Leonel Grothe

MISE EN PAGE
Francis Yabendji-Yoga

WEBMASTER
Dany Balepe

PRODUCTION
Division de Communication Stratégique et d'Information Publique MINUSCA

MINUSCA EN ACTION #74 - DU 01 AU 29 FÉVRIER 2020

OMAR HILALE REAFFIRME LE SOUTIEN DE L'ONU POUR LE RESPECT DU CALENDRIER ÉLECTORAL



En visite dans la capitale centrafricaine du 12 au 14 février 2020, le Président de la Configuration RCA de la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies, par ailleurs Ambassadeur du Royaume du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale, a réaffirmé le soutien total de l'Organisation pour la tenue à date d'élections libres, inclusives, transparentes et démocratiques en Centrafrique.

Arrivé dans la foulée de la célébration du premier anniversaire de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA (APPR-RCA), l'Ambassadeur Hilale était porteur d'un message de soutien du Secrétaire général des Nations Unies au peuple centrafricain et au Chef de l'Etat, Faustin Archange Touadéra, pour les efforts consentis en faveur de la consolidation de la paix.

Le diplomate qui a été reçu en audience par le Président de la République, a aussi eu plusieurs séances de travail avec différents acteurs dont

la Société civile, les Garants et Facilitateurs de l'Accord, le Réseau des femmes parlementaires centrafricaines, entre autres. ■





ARRIVEE DES PREMIERS CONSEILLERS ELECTORAUX

Trente-quatre conseillers électoraux ont pris fonction au cours du mois de février 2020 au sein de la MINUSCA, dans le cadre de son mandat de soutien aux autorités centrafricaines en vue des élections présidentielles et législatives de 2020 et 2021.

Ils seront déployés à Bangui et dans les 16 préfectures pour appuyer l'Autorité nationale des Elections (ANE) et ses structures locales dans les préparatifs des deux scrutins. D'autres déploiements suivront dans les prochains mois.

La MINUSCA travaille avec le Gouvernement centrafricain dans la mobilisation des ressources nécessaires à l'organisation des scrutins de 2020-2021, conformément à son mandat de coordonnateur de l'assistance électorale internationale prévue dans la Résolution 2499 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Ledit mandat prévoit également un appui logistique, opérationnel, technique et sécuritaire à l'organi-

sation des prochaines élections.

D'un point de vue sécuritaire, la Force et la Police de la MINUSCA travaillent déjà avec d'autres partenaires nationaux et internationaux sur la sécurisation des prochains scrutins.

Rappelons que le mandat de la MINUSCA prévoit d'aider les autorités de la RCA à préparer et à organiser des élections en 2020 et 2021 en « leur offrant ses bons offices, en leur fournissant un appui en matière de sécurité et un soutien opérationnel, logistique et, le cas échéant, technique, en particulier de manière à faciliter l'accès aux zones reculées, et en coordonnant l'assistance électorale internationale. » ■

L'ACCORD DE PAIX A UN AN



La salle de cinéma du Palais de la renaissance de Bangui, témoin de la signature, le 6 février 2019 de la signature de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR-RCA), a réuni le 6 février 2020, autour du chef de l'État, Faustin Archange Touadéra, toutes les parties prenantes, à l'occasion de la célébration du premier anniversaire de l'évènement porteur d'espoirs pour le peuple centrafricain.

Au nom de l'ONU, son Secrétaire général, António Guterres, dans un message vidéo qui a été projeté à l'assistance, a indiqué que « Le peuple Centrafricain, dans toutes ses composantes, doit être au cœur du processus de paix ». Un engagement collectif qui en garantira à coup sûr le succès, pour une paix durable en République centrafricaine.

Les populations des provinces ne sont pas en reste. Dans diverses préfectures, l'an 1 de l'APPR a été célébré. A Bouar, le chef-lieu de la Nana Mambéré, les autorités préfectorales et la MINUSCA, ont soutenu une marche de soutien à l'APPR. Lors d'échanges interactifs, les populations ont renforcé leurs connaissances du rôle et du fonctionnement du Comité local de paix et de réconciliation (CLPR), du Comité technique de suivi de l'Accord (CTS) et du Comité de mise en œuvre préfectoral (CMOP), avant d'être invitées à soutenir lesdites instances dans le cadre

de l'appropriation de l'Accord puis de sa mise en œuvre.

Les citoyens de Ndele, dans la Bamingui-Bangoran, ont, pour leur part, tenu à formuler des recommandations, à l'issue d'un atelier de sensibilisation. A l'endroit du Gouvernement, autorités et populations ont sollicité le strict respect des engagements de l'Accord et l'accélération du processus de désarmement pour un retour définitif de la paix. Les groupes armés ont été enjoins au respect de leurs engagements, à la levée des barrières illégales et à la libération des édifices publics. Pour ce qui est de la MINUSCA, une réponse aux violations de l'Accord par les groupes armés a été souhaitée, ainsi que la réhabilitation des infrastructures administratives afin de permettre aux autorités de travailler dans des conditions optimales. Les autorités locales, enfin, ont pris l'engagement de réagir « à temps » aux rumeurs incitant les communautés à la violence et d'accélérer la mise en œuvre des USMS. ■



EXTRAIT DU MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

... Nous avons entrepris ensemble, avec un grand succès, des missions de médiation et de bons offices à travers le continent, notamment en soutien aux processus électoraux. La République centrafricaine est un autre exemple du partenariat stratégique qui existe entre nos deux organisations : notre mission de maintien de la paix, la MINUSCA, et l'Union africaine travaillent main dans la main pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord de paix conclu en février dernier. Nous devons continuer de préserver le processus de paix et garantir la tenue d'élections crédibles, libres et régulières à la fin de cette année. ■

António Guterres

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Le comité exécutif de suivi de l'APPR-RCA a été élargi à tous les 14 groupes armés au lieu des 5 prévus au départ, mais aussi aux partis politique et précisément à l'opposition politique.
- De février 2019 à février 2020, l'Etat a renforcé sa présence dans les préfectures : tous les 16 préfets ainsi que 65 sous-préfets sur 71 remplissent leurs fonctions dans leur lieu d'affectation.
- 77 éléments des Forces de sécurité intérieure (FSI) ont déjà été déployées en dehors de Bangui, y compris à Birao (de 02 à 28 éléments), lors de l'éclatement de la crise en septembre 2019. D'autres déploiements sont prévus dans les prochaines semaines à Bria, Bangassou, Kaga-Bandoro, Obo, Mobaye et Ngaoundaye.
- Le désarmement et la démobilisation ont été menés dans l'ouest par l'Unité d'exécution du Programme national de DDRR, avec l'appui de partenaires dont la MINUSCA. Quelques 1321 combattants dont 81 femmes appartenant à huit groupes armés - Anti-Balaka des ailes Mokom et Ngaissona, UFR-F, RJ/Belanga, RJ/Sayo, FDPC, MPC et 3R - ont été désarmés et démobilisés. Une partie d'entre eux a, après vetting, rejoint la première Unité spéciale mixte de sécurité (USMS), aux côtés de membres des forces de défense et de sécurité. ■

BREVES

Avec des images d'illustration

■ Le 3 février à Bouar, la MINUSCA en partenariat avec les autorités locales, a pris part à un atelier d'évaluation de l'Accord de paix, au cours duquel, le CMOP et le CTS ont mis en évidence les défis de l'implémentation de l'APPR, notamment le manque de moyens, la sensibilisation à renforcer auprès des populations, et le manque de pouvoir décisionnel des représentants des groupes armés dans les organes de mise en œuvre de l'APPR-RCA.



Soutenus par le bataillon burundais de la MINUSCA, les assistants de liaison communautaires de la MINUSCA dans la Kemo ont effectué une mission à Ndjaindola (36 km au nord de Sibut) aux fins d'évaluer la présence de groupes armés le long de l'axe Sibut-Dekoa. Les échanges avec les chefs de village ont débouché sur la désignation de cinq points focaux issus de la communauté, pour la mise en place d'un mécanisme d'alerte précoce. Cette visite a également été l'occasion pour la MINUSCA de sensibiliser 90 villageois, dont 21 femmes, à la cohésion sociale et à l'APPR.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La présence de l'Etat a été renforcée dans les préfectures, dans les 16 préfectures et 65 sous-préfectures. En 2017, 80 éléments des Forces armées centrafricaines (FACA) avait été déployées à l'intérieur du pays. A la fin 2019, l'on pouvait en dénombrier 1.200 et ce déploiement continue.■

L'OPERATION « MO KIRI » POUR LIBERER ALINDAO



Dans le cadre de l'opération militaire baptisée « Mo kiri » ('Toi, dégage'), les casques bleus de MINUSCA ont contraint l'UPC d'Ali Darrassa à abandonner ses positions au centre d'Alindao, et à mettre fin à toute circulation de ses éléments armés dans la ville.

Par ailleurs, ce groupe armé a annoncé qu'il devait se retirer de Bambouti (Sud-Est), ville qu'il occupait depuis novembre 2019, au plus tard le 5 février 2020. La MINUSCA a constaté le 31 janvier, que l'UPC a effectivement démantelé sa base située près du camp FACA et ses barrières à l'entrée et à la sortie d'Alindao. Le groupe s'est en outre engagé à informer la MINUSCA de tous ses mouvements vers ou à partir d'Alindao.

Pour rappel, l'objectif de cette opération militaire est de réaffirmer le mandat de la Mission en matière de protection des populations civiles menacées par l'UPC et de s'assurer que les engagements pris dans le cadre de l'Accord de paix sont respectés.

LE CHEF DE LA MINUSCA A PAOUA POUR EVALUER LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPR

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine, Mankeur Ndiaye, s'est rendu à Paoua pour évaluer la mise en œuvre de l'APPR-RCA et les défis à surmonter, notamment en termes de protection et sécurité des civils dans cette ville. « Nous avons beaucoup fait, nous avons investi à Paoua, la Force en particulier. Au départ, ce n'était pas facile, nous avons fait beaucoup de médiations, beaucoup de bons offices, plusieurs fois nous sommes rendus à Paoua, rencontrer Sidiki, discuter avec lui, essayer de faire en sorte que les 3R et les autres groupes restent dans le cadre de l'Accord, nous avons obtenu des résultats. L'Accord doit être accompagné de processus politique. Aujourd'hui, Sidiki est engagé dans le processus politique, il s'est installé à Bouar, il est dans le DDRR, il a ses éléments dans les USMS. Malgré tout, il y a beaucoup d'activités également illégales qui se poursuivent, la transhumance, l'exploitation illégale des ressources, le vol de bétails, cette bataille pour le contrôle des marchés hebdomadaires. Il y a encore beaucoup de défis à relever, nous avons espoir que ce processus va être consolidé », a déclaré Mankeur Ndiaye à la fin de sa visite.



LEADERS COMMUNAUTAIRES DE BIRAO : RELEVER LE DEFÍ DU RETOUR A LA STABILITE

Durant l'année 2019, la ville de Birao a été particulièrement confrontée à une crise qui s'est manifestée par des heurts entre des groupes armés. Les séquelles demeurent encore latentes et visibles. Le tissu social s'est considérablement déchiré entre les communautés qui, jadis vivaient en paix et parfaite cohésion. Conscient et surtout préoccupés par cette situation, les leaders communautaires, soutenus par la MINUSCA, travaillent à relever le défi du retour à la stabilité.

L'une des dernières initiatives en date est un dialogue entre les chefs des différentes ethnies de Birao, les chefs des villages environnants, les représentants des jeunes et des femmes. La session, une première qui a réuni une soixantaine de leaders, a eu lieu le 5 février 2020 à l'école préfectorale de la ville.

Au fil des échanges, les participants ont accordé leurs violons, chose rare depuis les affrontements d'octobre 2019. Preuve que la réconciliation entre filles et filles de Birao dépend de leur volonté, leur engagement et leur enracinement social pour leur localité.

De l'avis de Ismaël Moussa, membre du Conseil

des jeunes et représentant du chef de quartier de Birao 5, il y a nécessité de trouver des remèdes efficaces pour les maux dont souffre la localité. Il faut se parler, bien entendu, mais surtout traduire nos paroles en actes. « Regardez, nous sommes réunis dans une salle de classe et l'école est fermée, nos enfants sont à la maison. Cela n'est pas que la faute des groupes armés. C'est aussi notre manque de volonté de panser nos plaies et de dire : STOP, ça suffit ! », a martelé le jeune homme.

Avis partagé par Amadine Amangour, responsable de groupe : « Nous devons parler à nos enfants qui sont surexcités et détiennent des armes. Ils doivent les déposer. Cet atelier doit nous permettre de laver nos cœurs. En tant que leaders nous devons prendre le devant et montrer l'exemple. »

Représentant la MINUSCA, Abdou Ousmane, par ailleurs facilitateur de la rencontre, un pas significatif a été franchi, car les différents acteurs de la vie de Birao « sont arrivés à se parler. Ils se sont surtout engagés à trouver des solutions de sortie de crise pour arriver à la cohésion sociale à Birao. C'est une chose qu'il faut saluer. » ■

OBO AU RYTHME DE LA PAIX



En prélude de la célébration du premier anniversaire de l'Accord de paix et de la réconciliation nationale, la campagne "Culture de la paix" initiée par la MINUSCA a été lancée, le 5 février 2020 à Obo, sous le thème de la "Gestion de rumeur et la résolution pacifique des conflits".

Une soixantaine de participants : leaders communautaires, pasteurs, Imams, leaders jeunes, ont pris part à l'activité

ouverte par le Préfet du Haut Mbomou, Jude Ngayoko, en présence du Maire par intérim d'Obo, Ali Abakar.

« Vous savez la paix c'est un art de vivre en harmonie avec soi-même, avec les autres », a déclaré le Maire, avant d'exhorter les participants à sensibiliser, à leur tour, leurs proches sur la culture de la paix et la résolution pacifique de conflits. Des présentations sur la gestion des rumeurs, la résolution pacifique des conflits, la situation sécuritaire dans le Haut-Mbomou ont meublé la journée d'échanges. ■



REDUCTION DES VOLS DE BETAIL GRACE AUX ACTIVI- TES DE DDR A PAOUA

Les populations du village de Betoko (sortie Nord de Paoua) se réjouissent de la régression du nombre de vols de bétail dans leur localité durant la période de transhumance de 2019, grâce aux activités de DDR qui occupent désormais les membres de la communauté. Ils ont exprimé leur satisfaction à la MINUSCA lors d'une visite d'évaluation et de sensibilisation menée, le 5 février 2020, par la Mission en collaboration avec la Fédération nationale des éleveurs centrafricains (CEPN), le Comité local de paix et de réconciliation (CLPR) et Agence centrafricaine de développement agricole (ACDA).

Cependant, certaines questions demeurent des sources potentielles de conflits auxquelles les participants ont décidé de trouver ensemble des solutions. Il s'agit, en l'occurrence de la destruction des champs de manioc par le bétail, quelques vols de bétail commis par des groupes de bandits, les feux de brousse et le déplacement des transhumants armés qui menaceraient la sécurité des populations locales.

Pour anticiper donc sur la résolution de ces conflits potentiels, les participants ont recommandé un échange entre les autorités tchadiennes et centrafricaines, les agriculteurs et les transhumants afin de définir ensemble les conditions d'une période de transhumance pacifique. ■



PREMIER FORUM SUR LA TRANSHU- MANCE DEPUIS 5 ANS

Organisé à Markounda (Ouham), du 4 au 6 février 2020, un forum a réuni 30 acteurs de la Centrafrique et du Tchad, aux fins d'élaborer des stratégies pour une transhumance transfrontalière sans violence.

À l'issue de cette rencontre, la première depuis cinq ans, les participants se sont mis d'accord sur le respect des couloirs de transhumance, la désignation des points de passage frontaliers autorisés et la mise en place d'une plateforme permanente de consultation et de partage d'informations. Toutes dispositions qui devraient impliquer les autorités nationales de l'élevage et de l'agriculture de chaque pays.. ■

IL Y A 4 ANS... LE PACTE DE NON-AGRESSION ENTRE PK5 ET BOEING



11

février 2016-
11 février 2020.
Quatre ans
après la signature
du "Pacte

de non-agression et de réconciliation" entre les populations de Boeing et PK5 de Bangui, c'est le terrain de basket de Koudoukou, dans le 3ème arrondissement de la ville, qui a accueilli la commémoration de l'évènement, en présence de quelques 200 habitants des deux quartiers de Bangui ainsi que l'Ambassadrice des Etats-Unis, l'UE, le sous-préfet de Bimbo et les autorités locales. Discours, témoignages, sketches ont ponctué cette célébration qui s'est achevée sur des pas de danses populaires avec les habitants pour évoquer la paix.



Soutenue par la MINUSCA, l'activité a été organisée par le comité de pilotage de Boeing et a également permis de sensibiliser les participants sur le contenu et la mise en œuvre de l'Accord de paix.

Rappelons que le 11 février 2016, au terme de plusieurs mois de tractations menées par le Gouvernement centrafricain et appuyées par la MINUSCA, l'Ambassade de France et autres partenaires, les populations de Boeing et PK5 ont, d'un commun accord, décidé de l'élaboration d'un pacte devant matérialiser les engagements pris devant leurs communautés, les autorités et les partenaires. Naissait alors le "Pacte de non-agression et de réconciliation" entre les populations de Boeing et PK5, résumé en 12 articles.

FORMER POUR MIEUX APPREHENDER LES CAS DE VIOLENCES SEXUELLES EN CENTRAFRIQUE

A l'occasion d'une session de formation d'officiers et agents de police judiciaire sur les techniques d'enquêtes sur les violences sexuelles à Bangui, du 3 au 13 février, nous avons posé quelques questions aux acteurs, pour mieux comprendre.

La formation porte sur les techniques d'enquête sur la violence sexuelle, la violence basée sur le genre et la violence sexuelle liée aux conflits. Qu'est-ce qui la motive ?



Maréchal des logis-chef Yvon Serge Bakoa, enquêteur à l'UMIRR : Entre juin 2017 et mars 2019, l'Unité mixte d'intervention rapide et de répression des violences sexuelles faites aux femmes et aux enfants (UMIRR), a enregistré 946 plaintes liées à la violence sexuelle, la violence basée sur le genre et la violence sexuelle liée aux conflits. Parmi ces dossiers, 469 procès-verbaux ont été transmis aux parquets et tribunaux.

Sur cette il s'avère nécessaire de renforcer les capacités du personnel chargé d'enregistrer les plaintes et de mener les enquêtes préliminaires, afin de garantir la bonne con-

duite des enquêtes et la qualité des dossiers transférés aux parquets. Il s'agit donc de former sur les techniques d'enquête sur les violences sexuelles basées sur le genre, pour mieux traiter les cas de violences sexuelles en Centrafrique, y compris celles liées au conflit. La formation va permettre aux participants d'acquérir les notions relatives aux éléments constitutifs des infractions à la loi pénale rentrant dans la catégorie des violences de cette catégorie ; de renforcer leurs capacités opérationnelles et pratiques dans la recherche, l'identification et la collecte des indices pertinents pour chaque infraction spécifique ; et d'encourager les bonnes pratiques en leur sein.

Quelle est la situation des violences sexuelles, basées sur le genre et/ou liées aux conflits en RCA?

Commissaire de police Laurentine Hortencia Darnaye, Directrice des services de la Police judiciaire : En RCA on compte un grand nombre des violences commises contre les femmes et les enfants. Plus 40.000 cas ont été enregistrés depuis 2014, dont plus ou moins 30% des cas de violences sexuelles, notamment celles liées aux conflits.

Cependant le nombre des dossiers de violences sexuelles dans le circuit judiciaire demeure faible. Très peu de plaintes sont déposées auprès des services compétents (police, gendarmerie ou parquet), malgré le nombre très élevé de victimes rapportées dans les structures médicales. Aussi, beaucoup de cas ont été transmis aux parquets



de Bangui et Bimbo par l'UNMIRR, dont le traitement est très lent devant les chambres d'instruction.

Aujourd'hui les violences basées sur le genre et les violences sexuelles liées aux conflits sont devenues une préoccupation majeure, non seulement nationale, mais aussi internationale.

On comprend que la gravité du problème mérite une attention continue. Avez-vous déjà organisé des formations semblables? Si oui, qui sont les bénéficiaires?



Roger Comlan Kohounfo, Consultant international et formateur, Investigateur, Spécialiste en violences sexuelles basées sur le Genre : Plusieurs formations ont été organisées en faveur des personnels des unités en charge de la lutte contre ces vio-

lences : Forces de sécurité intérieure (FSI) en général, cadres FSI détachés à l'UMIRR, en ont bénéficié sur diverses thématiques liées au sujet, à Bangui et dans les régions : Berberati, Bouar, Bambari.

Comment ces bénéficiaires appliqueront-ils les notions acquises sur le terrain?



Codjo Calixte KPEDE, Consultant International et Formateur : L'accent a été mis lors de la formation sur les cas pratiques et bien adapté au contexte centrafricain. Les participants ont été mis en situation effective de travail, pour faciliter leur la maîtrise des bonnes pratiques dans le domaine. Ils sont dorénavant à même d'établir des procédures judiciaires qui comprennent les éléments de preuves nécessaires à la manifestation de la vérité. Cela apportera un plus au traitement des cas et permettra à la justice d'avancer plus rapidement sur la question. ■

EN BREF

■ 80 FACA ont fait leur entrée, le 7 février 2020 à Alindao, en remplacement de l'ancien détachement en poste depuis plus de 12 mois dans la ville. Les nouveaux éléments nouvellement déployés ont effectué leur première patrouille, le 11 février 2020, en compagnie de la MINUSCA. Cette première patrouille depuis l'affrontement du 9 janvier 2020 a été fortement saluée par la population locale.

■ A Kaga-Bandoro, la Police de la MINUSCA et la section Justice et affaires pénitentiaires ont procédé au transfèrement d'un présumé auteur de viol sur une mineure de 14 ans. Il a été conduit à Bangui et mis à la disposition des autorités compétentes pour enquête. Toujours à Kaga-Bandoro, le 6 février, l'intervention rapide de la Police et de la Force de la MINUSCA ont mis en déroute deux délinquants armés de fusils d'assaut qui s'étaient introduits dans la base d'une ONG.

■ Le 18 février 2020, une session de formation sur l'éthique et la responsabilité a réuni 67 fonctionnaires et agents de l'Etat, dont 16 femmes, des sous-préfectures de Bouar et Baoro. La session a porté sur la décentralisation des services de l'Etat et la "Charte de l'administration centrafricaine". Les participants et le sous-préfet de Baoro, qui représentait le préfet de la Nana-Mambéré, ont remercié la MINUSCA pour son appui à l'organisation de cette activité qui a permis d'effectuer un pas de plus vers la restauration de l'autorité de l'Etat.

■ En vue de l'élaboration du plan de développement local de la Nana-Mambéré, 16 chefs de districts/villages ont échangé,

le 14 février 2020 à Koundé (160 km de Bouar), avec une soixantaine de membres de la société civile. Lors de cette rencontre facilitée par la MINUSCA, les chefs de ont été sensibilisés à leurs rôles et responsabilités et les besoins prioritaires identifiés en matière d'éducation, de santé, de sécurité, entre autres.

■ Les responsables des Associations des conducteurs de taxis-moto, bus et taxis, les cadres de l'administration des transports, de la Police et de la Gendarmerie se sont réunis, le 20 février 2020 à Bangui, pour une session de formation sur la sécurité routière. L'objectif est d'inculquer à ces principaux acteurs des valeurs pour une meilleure appropriation des textes régissant la circulation routière en Centrafrique. La session qui bénéficie de l'appui de la MINUSCA a été ouverte par le Ministre des transports et de l'aviation civile, Arnaud Djoubaye Abazene.



DEFIS DU REDEPLOIEMENT DE L'ADMINISTRATION A NDELE

21 membres du comité préfectoral et sous-préfectoral pour le redéploiement de l'administration publique de Bamingui-Bangoran, se sont réunis, le 12 février 2020, au centre de la jeunesse de Ndele, dans le but d'échanger sur l'appui par la MINUSCA à la restauration de l'autorité de l'Etat, et sur la présence actuelle de fonctionnaires dans la préfecture.

Au cours de l'atelier, les participants ont évoqué au nombre des défis quotidiens les difficultés de communication entre le Gouvernement central et la préfecture du fait de contraintes techniques et logistiques. Ils ont par ailleurs sollicité l'instauration d'une politique Gouvernementale d'incitation et d'encouragement en direction des fonctionnaires et agents de l'Etat en poste dans des zones difficiles, afin de maintenir la motivation malgré un environnement de travail pénible. ■

RENFORCER LES CAPACITES DES FEMMES VULNERABLES DE BRIA



« La transformation positive des conflits et le rétablissement des communautés » était au centre d'une réflexion menée, le 14 février 2020 à Kolaga (PK10, Bria), entre la MINUSCA, le comité local de paix et de réconciliation (CLPR) et l'Association des femmes promotrices de la paix (AFPP).

Organisé en collaboration avec les directeurs régionaux des affaires sociales et de l'Agence centrafricaine pour le développement agricole, cet atelier qui a rassemblé 50 participants, dont 25 femmes, avait pour but de renforcer les capacités des femmes vulnérables de Bria en termes de cohésion sociale, de réconciliation et de vivre-ensemble.

Les participants ont reçu des kits d'agriculture et d'élevage en vue de les aider à entreprendre des activités agropastorales. Quant aux femmes, elles se sont engagées à semer à Bria, les graines de la paix à travers la transformation des conflits.



UN PARTENARIAT MEDIAS-MINUSCA POUR UNE INFORMATION DE QUALITE EN RCA

Dans le but de présenter les grandes lignes du mandat de la MINUSCA, à s'enquérir de leurs besoins et attentes, et à aborder les menaces qui pèsent sur le secteur de la communication, notamment les faits de désinformation et la diffusion de discours de haine et d'incitation à la violence, dans le contexte centrafricain, le Directeur de la communication stratégique et de l'information publique de la MINUSCA, Charles Antoine Bambara, a rencontré les représentants d'organisations des médias et associations de journalistes, ainsi que le chef du Département des sciences de l'information et de la communication de l'Université de Bangui, le jeudi 13 février 2020.

Le Directeur de l'information publique a insisté sur la nécessité de bâtir un partenariat solide et durable avec la presse, pour partager des expériences multiformes. Il a, en outre, réaffirmé l'engagement de son entité à accompagner les efforts des partenaires dans le cadre du Mandat de la MINUSCA et des élections prochaines.

En ce qui concerne leurs besoins, les or-

ganisations ont évoqué la formation sur l'éthique et la déontologie, l'écriture journalistique, mais aussi sur la couverture médiatique du Mandat et des élections ; l'organisation de plus de voyages de presse pour leur permettre de voir la réalité du terrain et l'impact du travail de la MINUSCA, dans ce sens que les dérapages dans la presse sont, en grande partie, le résultat d'une méconnaissance du terrain. Autres aspects abordés, la création de radios communautaires dans diverses localités pour répondre aux besoins d'information des populations, mais aussi le besoin de disposer d'une maison de la presse.

Promesse a donc été faite d'un plan de renforcement des capacités des professionnels des médias qui associe les partenaires de la communication. « Les voyages de presse constituent une priorité dans notre plan, et vont continuer pour montrer ce que la MINUSCA fait sur le terrain », a ensuite précisé Charles Antoine Bambara qui, pour les préoccupations relevant de la compétence d'autres institutions, a donné des orientations aux organisations. ■

Environ 400 hommes et femmes d'Obo ont participé, le 15 février 2020 à l'Ecole-centre 1 de la ville, à une séance de sensibilisation sur les discours de haine et d'incitation à la violence. Une sensibilisation d'autant plus importante qu'elle intervient dans une période de prolifération de fausses rumeurs, de discours de haine et d'incitation à la violence, à travers le pays. La cohésion sociale et le vivre-ensemble ont aussi promus lors de cette activité qui s'est clôturée par un match amical de football en présence du préfet de Haut Mbomou, Jude Ngayoko. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le cadre du processus de recrutement des FACA actuellement en cours, 28 équipes de recrutement ont été déployées dans tout le pays. Bangui compte 8 équipes, Bimbo et Begoua ont une équipe chacune. Le reste des 18 équipes se trouve dans les principales provinces en dehors de Bangui. La MINUSCA assure les vols de 6 équipes de recrutement vers des zones inaccessibles par la route.



La situation en République centrafricaine était au centre des discussions de la réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies qui s'est tenue jeudi à New-York. L'occasion a permis au Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en Centrafrique Mankeur Ndiaye, de présenter les progrès et défis que fait face le pays : « Parmi les progrès notables, je tiens d'abord à souligner le Gouvernement inclusif, issu de l'Accord de paix, demeure en place et fonctionne et que les parties signataires ont réaffirmé leur attachement à ce cadre, en dépit de nombreuses difficultés. Ensuite, je voudrais noter une réduction nette de la violence à l'encontre de la population civile, l'extension progressive de l'autorité de l'état avec entre autres l'affectation de tous les préfets dans l'ensemble des seize préfectures que compte le pays et la poursuite du déploiement des Forces armées centrafricaines (FACA) et les forces de sécurité intérieure (FSI) y compris dans des zones où elles étaient auparavant absentes », a-t-il indiqué devant le conseil.

DÉCLARATION À LA PRESSE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

27 FÉVRIER 2020

1. Les membres du Conseil de sécurité se sont réunis, le 20 février 2020, pour discuter de la situation en République centrafricaine (RCA) et des activités de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA).

2. Les membres du Conseil de sécurité se sont félicités des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA (l'Accord de paix) un an après sa signature à Bangui, le 6 février 2019. Ils ont salué les efforts déployés par le président Faustin-Archange Touadéra et son Gouver-

nement dans le respect de leurs engagements ainsi que l'appui fourni par les Garants et les Facilitateurs de l'Accord de paix, notamment l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et les Nations Unies.

3. Les membres du Conseil de sécurité ont affirmé être préoccupés par les retards dans la mise en œuvre de certaines dispositions clés de l'Accord de paix et ont instamment invité toutes les parties signataires à respecter pleinement leurs engagements. Ils ont également exhorté les parties non-signataires et tous les acteurs politiques et de la société civile à soutenir la mise en œuvre de l'Accord de paix, qui constitue la seule voie viable pour une paix durable en RCA.

4. Les membres du Conseil de sécurité ont fermement condamné les violations de l'Accord de paix ainsi que les violences perpétrées par des groupes armés dans tout le pays, et plus récemment dans le Nord et l'Est de la RCA, et ont exigé la cessation de toutes les formes d'hostilités, d'incitation à la haine et à la violence ethnique et religieuse, les violations du droit international humanitaire et les violations et abus des droits de l'homme, y compris ceux commis contre les enfants et ceux impliquant des violences sexuelles et basées sur le genre dans les conflits, ainsi que des attaques contre le personnel humanitaire. Ils ont rappelé à cet égard la possibilité d'appliquer des mesures, y compris des sanctions, contre les parties en situation de non-respect au titre de l'article 35 de l'Accord de paix.

5. Les membres du Conseil de sécurité ont réitéré leur appel aux États voisins, aux organisations régionales et aux partenaires internationaux pour qu'ils soutiennent la mise en œuvre de l'Accord de paix et ont encouragé la cohérence, la transparence et la coordination efficace de l'appui international au profit du peuple centrafricain. Ils ont salué les réunions des commissions mixtes bilatérales entre la RCA et le Cameroun, la République du Congo et le Tchad et ont appelé à la mise en œuvre de leurs décisions et à la réactivation d'autres commissions similaires entre la RCA et d'autres pays voisins.

6. Les membres du Conseil de sécurité ont salué les efforts continus des autorités centrafricaines, en coordination avec leurs partenaires internationaux, visant à étendre l'autorité de l'État, notamment en redéployant l'administration d'État et les forces nationales de défense et de sécurité et en mettant en œuvre le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix (RCPCA). Ils ont in-

ité les autorités centrafricaines à veiller à ce que les redéploiements soient durables, à adopter et à appliquer la loi sur la décentralisation, et à intensifier leurs efforts visant à mettre en œuvre le RCP-CA, afin de contribuer à la stabilité et au développement durables de toutes les régions du pays et à augmenter les dividendes de la paix pour toutes les populations de la RCA.

7. Les membres du Conseil de sécurité ont, en outre, salué les efforts continus des autorités centrafricaines, en coordination avec leurs partenaires internationaux, visant à faire avancer la réforme du secteur de la sécurité (RSS). Ils ont invité les autorités à continuer de mettre en œuvre leur programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement (DDRR), et ont exhorté les groupes armés signataires à se joindre sans délai à ce processus. Ils ont aussi appelé toutes les parties signataires de l'Accord de paix à opérationnaliser les unités spéciales mixtes de sécurité après vérification des antécédents, désarmement, démobilisation et formation, et ce, de manière complémentaire avec les processus DDRR et RSS. Ils se sont en outre félicités des progrès réalisés par les autorités centrafricaines quant aux objectifs de référence clés définis dans sa déclaration présidentielle du 9 avril 2019, qui ont abouti à deux assouplissements successifs de l'embargo sur les armes imposé au Gouvernement de la RCA le 12 septembre 2019 et le 31 janvier 2020, et les a encouragés à poursuivre leurs progrès dans la mise en œuvre des objectifs de référence et à relever les défis qui subsistent.

8. Les membres du Conseil de sécurité ont réaffirmé la nécessité urgente et impérative de tenir pour responsables tous les auteurs de violations du droit international humanitaire et de violations et abus des droits de l'Homme. Ils se sont félicités du début des enquêtes de la Cour pénale spéciale (CPS) et ont invité les autorités centrafricaines ainsi que la communauté internationale à continuer d'apporter leur soutien à la CPS et au système judiciaire national. Ils ont également invité les autorités centrafricaines à opérationnaliser rapidement la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation afin de répondre à la demande de justice exprimée par le peuple centrafricain et de contribuer aux efforts en vue d'une réconciliation nationale pérenne.

9. Les membres du Conseil de sécurité ont exhorté les autorités centrafricaines et toutes les parties prenantes nationales à assurer la préparation d'élections présidentielles, législatives et locales in-

clusives, libres, équitables, transparentes, crédibles, pacifiques et opportunes en 2020 et 2021, conformément à la Constitution de la RCA, ainsi que la participation pleine, effective et significative des femmes. Ils ont invité toutes les parties à s'abstenir d'alimenter les tensions et à résoudre tout problème en suspens concernant le processus électoral par le biais d'un dialogue pacifique et de procédures légales. Ils ont affirmé à cet égard qu'il n'y aurait pas d'alternative à la tenue des élections de 2020 et de 2021 dans les délais électoraux. Ils ont également invité la communauté internationale à intensifier son appui financier et technique aux prochaines élections.

10. Les membres du Conseil de sécurité ont réitéré leur ferme appui au Représentant spécial du Secrétaire général pour la République centrafricaine, M. Mankeur Ndiaye, et à la MINUSCA pour aider les autorités centrafricaines et le peuple centrafricain dans leurs efforts visant à instaurer une paix durable dans le pays, comme mandaté par le Conseil de sécurité dans

sa Résolution 2499 (2018). Ils se sont dit gravement préoccupés par la poursuite des attaques contre la MINUSCA et ont rappelé que les attaques visant des soldats de la paix pouvaient constituer des crimes de guerre. Ils se sont également dit gravement préoccupés par une récente campagne médiatique anti-MINUSCA diffusant des informations fausses et inacceptables sur la Mission et son personnel, ainsi que de l'incitation à la haine. Ils ont exhorté toutes les parties prenantes en RCA à cesser de mener des campagnes de manipulation susceptibles d'inciter à la violence contre la MINUSCA et son personnel, rappelant à cet égard que les individus et entités commettant des actes d'incitation à la violence, en particulier sur une base ethnique ou religieuse, et prenant part ou soutenant des actes portant atteinte à la paix, à la stabilité ou à la sécurité de la RCA pourrait répondre aux critères de désignation des sanctions spécifiés au paragraphe 20 de la Résolution 2399 (2018) et prorogés par la Résolution 2507 (2020).

OBO ACCUEILLE SES FORCES DE DEFENSE NATIONALE AVEC JOIE ET ESPOIR

14 février 2020. Il est 21H50 à Obo. Alors que les habitants s'apprêtaient à fermer leurs portes pour profiter de la nuit, un concert de klaxons de véhicules, de motos et des cris de joie, et d'espoir brisent le silence de la nuit.

Alors qu'un char de la Force onusienne ouvrait le peloton, des citoyens se demandaient : « Est-ce la patrouille habituelle de la MINUSCA ? » Puis apparut un convoi de camions 4X4 aux couleurs nationales : c'est l'arrivée, par voie terrestre, des Forces armées centrafricaines (FACA) à Obo. Un détachement qui va relever celui déployé, il y a un an, par voie aérienne, grâce à l'appui de la MINUSCA. Un événement qui confirme le retour de l'autorité de l'Etat dans leur préfecture de Haut-Mbomou.

Longtemps sujette à des rumeurs d'attaques de la part des groupes armés, cette rentrée par la voie terrestre va redonner confiance à la population qui n'y croyait plus. La MINUSCA a alors organisé des séances de sensibilisation communautaire pour mettre fin aux fausses rumeurs qui circulaient.

Depuis la signature de l'Accord politique de paix, il y a un an, les groupes armés multiplient les exactions dans le Haut-Mbomou, en violation de ce dernier, notamment à Bambouti le 17 octobre 2019. La présence permanente des FACA à Obo constitue un motif d'espoir de paix et de protection pour la population qui attend de voir les nouveaux éléments en action.



A BIRAO, DENISE BROWN PLAIDE POUR LA PROTECTION DES CIVILS

La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies en Centrafrique, Denise Brown, était en visite de travail le 18 février 2020 à Birao, où elle a appelé à l'arrêt des violences. L'objectif de cette visite, était pour voir sur place la situation après les violents combats du 16 février et réaffirmer l'engagement de la MINUSCA pour la protection des populations.

« J'ai trouvé une population traumatisée, qui a eu très peur et ne demande, comme depuis plusieurs mois, qu'à rentrer chez elle. Elle demande la paix (...) Qu'il soit Kara, Rounga, Goula, Haoussa, etc., tout le monde vit la même situation », a-t-elle déploré.

Devant l'urgence de la situation, la représentante spéciale adjointe, par ailleurs coordonnatrice humanitaire, a invité les Garants de l'Accord de paix, le Gouvernement et la MINUSCA comme facilitateur, multiplier les appels au cessez-le-feu. « Il y a un autre moyen, c'est le dialogue », a-t-elle indiqué. La Représentante spéciale adjointe a rencontré le sultan maire de Birao, ainsi que les déplacés du site de l'aérodrome. ■

IMPLIQUER LES AUTORITES LOCALES DANS LA PROTECTION DES ENFANTS

La responsabilité des autorités locales dans la protection des enfants vulnérables, la réintégration communautaire des enfants victimes de violations graves, l'identification des alertes précoces les plus pertinentes et la mise en place du mécanisme de protection de l'enfant le mieux approprié, sont autant de thèmes discutés du 18 au 20 février 2020, lors de l'atelier de renforcement des capacités organisé par la MINUSCA à l'intention d'une cinquantaine d'autorités locales issues des 10 communes de Bangui.

« Nous travaillons selon notre mandat, lequel découle de la résolution 1612 de l'ONU qui enjoint les missions de paix de mettre en œuvre des mécanismes de surveillance et de rapportage focalisés sur les six graves violations des droits des enfants commis par les forces et groupes armés que sont notamment les meurtres et mutilations d'enfants, le recrutement et utilisation d'enfants par les groupes armés, les attaques contre les écoles et les hôpitaux, les viols et autres violences sexuelles sur les enfants, comme les enlèvements d'enfants et le refus de l'accès à l'aide humanitaire », a indiqué l'animatrice Sylvie Kouamé, officier de protection de l'enfant de la MINUSCA.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la campagne « AGIR pour protéger les enfants contre les violations graves de leurs droits commises lors des conflits armés », lancée à New-York le 2 avril 2019, puis en RCA, en mai 2019, avec pour principal objectif d'optimiser la collaboration entre acteurs locaux et internationaux, afin de prévenir, voire mettre un terme aux violations graves des droits des enfants.

Prévue pour s'achever au 30 juin 2020, la campagne s'étendra à tous les arrondissements de Bangui, ainsi qu'à 10 villes de l'intérieur du pays.

NOUVEAU MANDAT : POURSUITE DES ACTIVITES DE VULGARISATION

Le mandat de la MINUSCA, renouvelé par la Résolution 2499 du 15 novembre 2019, fait l'objet d'une série de rencontres et d'échanges à travers le pays, dans le cadre de la vaste campagne de vulgarisation entreprise par la MINUSCA depuis fin 2019.

Pour ce mois de février 2020, 80 leaders du 5e arrondissement de Bangui, se sont entretenus, le 20 février, avec l'équipe de la Mission sur les axes du mandat, notamment la protection des civils, la restauration de l'autorité de l'État et l'Accord de paix. A noter que la sensibilisation se poursuivra dans les autres arrondissements périphériques de Bangui que sont Bimbo et Begoua.

La campagne de sensibilisation sur la vulgarisation du nouveau Mandat de la MINUSCA a été lancée, le 18 février 2020 à Bossangoa, sous la présidence de la Maire du 4ème arrondissement, Bernadette Ndokobanda. Le nombreux public composé des chefs de groupes et quartiers, des femmes et jeunes, s'est imprégné des contenus du nouveau Mandat de la mission et de l'Accord de paix. Ils ont été exhortés à travers danses, jeux concours et sketches, à s'impliquer dans la mise en œuvre dudit Mandat et de l'Accord, afin de créer un environnement de paix durable à Bossangoa et en Centrafrique.



PROTEGER LES VICTIMES ET TEMOINS DE VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME A BOSSANGO

La MINUSCA a procédé à la remise officielle, le 20 février 2020, de la maison de protection individuelle des victimes et témoins de violations des droits de l'homme et autres violences aux autorités de Bossangoa. C'était au cours d'une cérémonie qui a mobilisé populations, partenaires et autorités locales.

« Nous saluons ce geste qui vient s'ajouter aux multiples appuis qu'apporte la MINUSCA pour la protection des droits humains et la restauration de l'autorité de l'Etat », a déclaré le sous-préfet de Bossangoa, Beatrice Namkona.

Le chef de Bureau par intérim de la MINUSCA, Abraham Osong Esapa, a exhorté les autorités et la population à prendre soin de l'infrastructure qui entre dans le cadre d'un projet à impact rapide de la MINUSCA, pour près de 19 millions de francs CFA.

LE FILM " LA GRANDE MAISON DE LA JUSTICE" SUR LA CPS PRESENTE AU PUBLIC



« Kota da ti Ngangba », ou « La grande maison de la justice » est un film de 30 minutes, en langue Sango, qui explique d'une manière simple et claire le rôle de la Cour pénale spéciale (CPS) dans la justice transitionnelle et la lutte contre l'impunité en Centrafrique. Fruit d'un financement conjoint de l'Union européenne et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), il vise à inviter les communautés centrafricaines à utiliser la CPS comme outil de réponse à leur aspiration de mettre fin à l'impunité dans leur pays.

Le film s'est dévoilé au public de l'Alliance française de Bangui, le 20 février 2020, devant plusieurs personnalités, notamment le Ministre

de la communication et des médias, Ange Maxime Kazagui, représentant son homologue de la Justice, le Procureur spécial de la CPS, Toussaint Muntazini, l'Ambassadeur de l'Union européenne (UE), Samuela Isopi, la Représentante résidente du PNUD, Nathalie Boucly, entre autres.

Il s'agit de la première projection d'une série itinérante de 35 prévues à Bangui et dans les provinces, et dont l'objectif est de faire connaître la mission et les activités de CPS.



DES CASQUES BLEUS NEPALAIS HONORES POUR LEURS EFFORTS EN FAVEUR DE LA STABILITE EN RCA

Lors d'une cérémonie qui s'est tenue au camp de transit de M'poko à Bangui le 21 février 2020, 120 hommes et 18 femmes de la cinquième Unité de police militaire des forces népalaises de la MINUSCA ont reçu la médaille des Nations Unies pour leur rôle clé dans les efforts de la Mission en faveur de la stabilité, de la sécurité et de la paix dans le pays. L'évènement ayant coïncidé avec la célébration de la Journée de l'armée népalaise, ce sont à la fois les récipiendaires des médailles et la riche histoire du pays qui ont été célébrés.

Au quotidien, le contingent a contribué au maintien de l'ordre public, en assurant la surveillance des points de contrôle pour garantir le respect des règles de circulation ; il a mené des patrouilles de prévention de

l'exploitation et des abus sexuels (EAS), 24 heures sur 24, et des enquêtes sur les allégations d'EAS ; et surveillé le respect des heures de couvre-feu. Les casques bleus ont également contribué à empêcher la contrebande d'articles pendant les rotations de troupes et participé à des programmes de distribution d'eau ainsi qu'à la sécurisation de sites stratégiques.

La Représentante adjointe du Secrétaire général de l'ONU, Lizbeth Cullity, qui présidait la cérémonie, a particulièrement félicité les soldats de la paix pour leur dévouement dans l'application de la politique de "tolérance zéro" du Secrétaire général sur l'exploitation et les abus sexuels en RCA. "La tolérance zéro en matière d'abus et d'exploitation sexuels est au cœur de notre légitimité et de notre crédibilité en tant que mission de maintien de la paix et je



tiens à remercier de tout cœur l'unité de police militaire de la force népalaise pour son soutien dans ce domaine prioritaire".

Le lieutenant-colonel Bhes Bahadur, commandant de l'unité, a décrit le Népal comme un partenaire fiable et durable dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU : "Le Népal n'a jamais laissé un appel de maintien de la paix de l'ONU sans réponse, même au plus court des appels - nous avons fait preuve de flexibilité pour la relocalisation des troupes entre les missions, nous avons déployé nos troupes dans les missions les plus complexes en termes de sûreté et de sécurité et nous avons respecté nos engagements, même pendant les périodes de conflit interne chez nous".

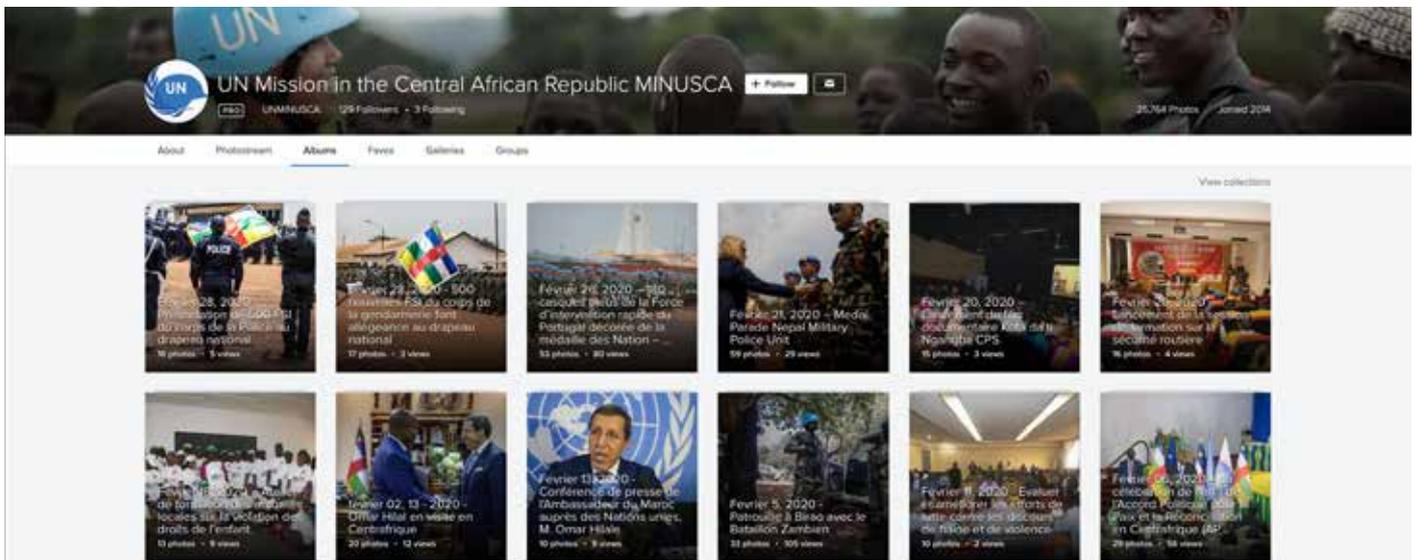
Les soldats de la paix népalais sont omniprésents dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies depuis 1958 - couvrant plus de 40 missions. Actuellement, le pays compte environ 5700 personnes servant dans onze opérations de maintien de la paix, ce qui fait du Népal le cinquième plus grand contributeur au maintien de la paix des Nations Unies.

En République centrafricaine, le Népal apporte sa contribution avec deux unités distinctes : l'unité militaire de la Force et un bataillon à Bambari, dans la préfecture de Ouaka, qui est l'un des théâtres d'opérations les plus difficiles du pays.

SENSIBILISER AUX DANGERS DE LA ROUTE

La division de la Communication de la MINUSCA, en partenariat avec le Ministère des Transports, a procédé, le 20 février 2020 à Bangui, au lancement de la campagne de sensibilisation sur la sécurité routière. Environ 80 participants ont été sensibilisés sur la courtoisie, la vitesse, la surcharge et le constat d'accident.

Pour la 3ème année consécutive, cette campagne vise directement les responsables des services en charge des transports et de la circulation routière, et près de 500 participants dont des élèves/étudiants, des conducteurs de taxi-moto, taxi et bus et les usagers de la route en général.



ACTIONS PHARES DU MOIS

[GALERIE PHOTOS]

<https://www.flickr.com/photos/unminusca/albums/with/72157712754431501>



MINUSCA

EN LIGNE | ONLINE

Découvrez le nouveau site Internet de la Mission des Nations Unies en Centrafrique

Check out the new website of the UN Mission in the Central African Republic

© UN/Minusca



Your one-stop source for news and information about Central African Republic and the UN. Available on smartphones

Votre site d'informations et d'analyses sur la Centrafrique et les Nations Unies. Disponible sur smartphones

www.minusca.unmissions.org

 @minusca.unmissions

 www.flickr.com/photos/unminusca

 UN_MINUSCA

 @UN_CAR

 UN_MINUSCA

 MINUSCA.UNMISSIONS.ORG